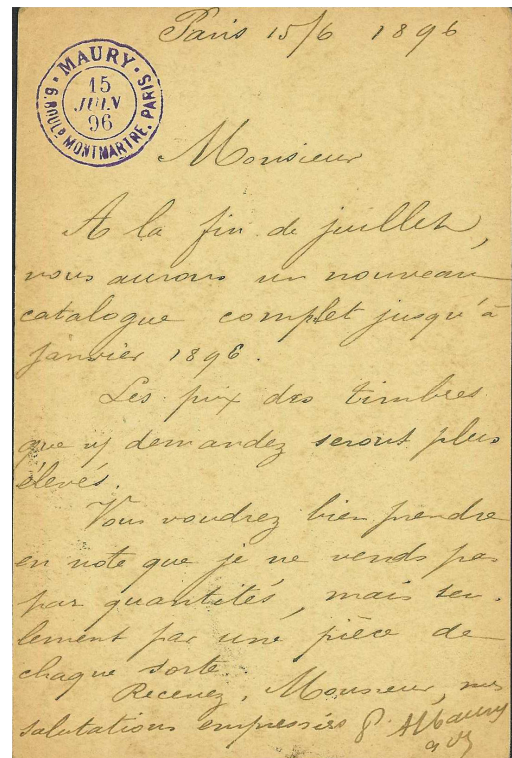
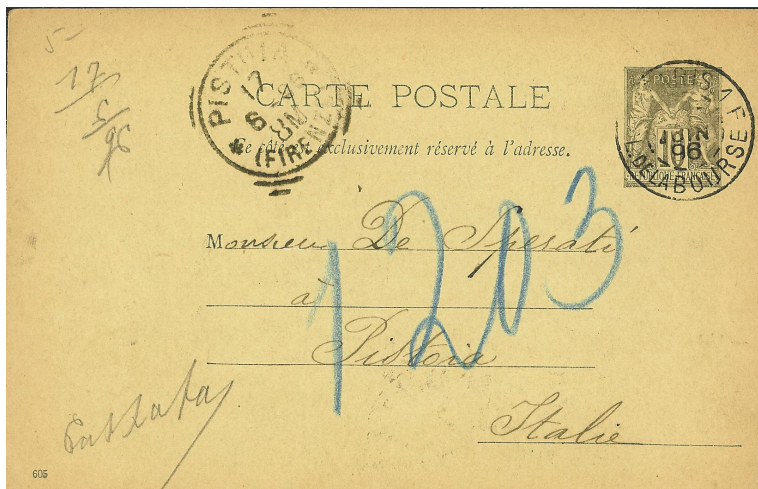


DESPERATI ¹, une famille de faussaires.



Il s'est écrit des milliers de lignes sur Jean Sperati. Même les plus récentes œuvres passent sous silence ou éludent des faits qui ont été de notoriété publique mais oubliés. Il y a plus de trente ans, dès la première édition de « Faux et Truqués », je donnais quelques éléments montrant que la carrière de Sperati avait commencé bien plus tôt que la plupart des philatélistes le pensaient. Des documents datés et incontestables mettent en évidence la longue carrière de faussaire et d'escroc de Sperati et de sa famille.

Dès la fin du XIX^e siècle, il est actif en philatélie ; il seconde son frère aîné qui est le directeur d'un journal philatélique. Celui-ci est en contact avec les négociants, comme le montre la carte postale ci-dessous, provenant de la maison d'Arthur Maury.



Carte postale émanant de la maison Arthur Maury au frère de Jean Sperati, datée du 15 juin 1896.

Jean Sperati est né en 1884, il ne peut être le destinataire de cette carte datée de juin 1896. En 1896 l'un de ses deux frères, celui qui s'occupe de la revue « San Marino » est accusé de vendre des timbres faux. L'entreprise philatélique « la Borsa Filatelica Toscana » est tenue par ses deux frères et par sa mère. Ils vendent des timbres, qu'ils se procurent chez d'autres négociants ou qu'ils fabriquent.

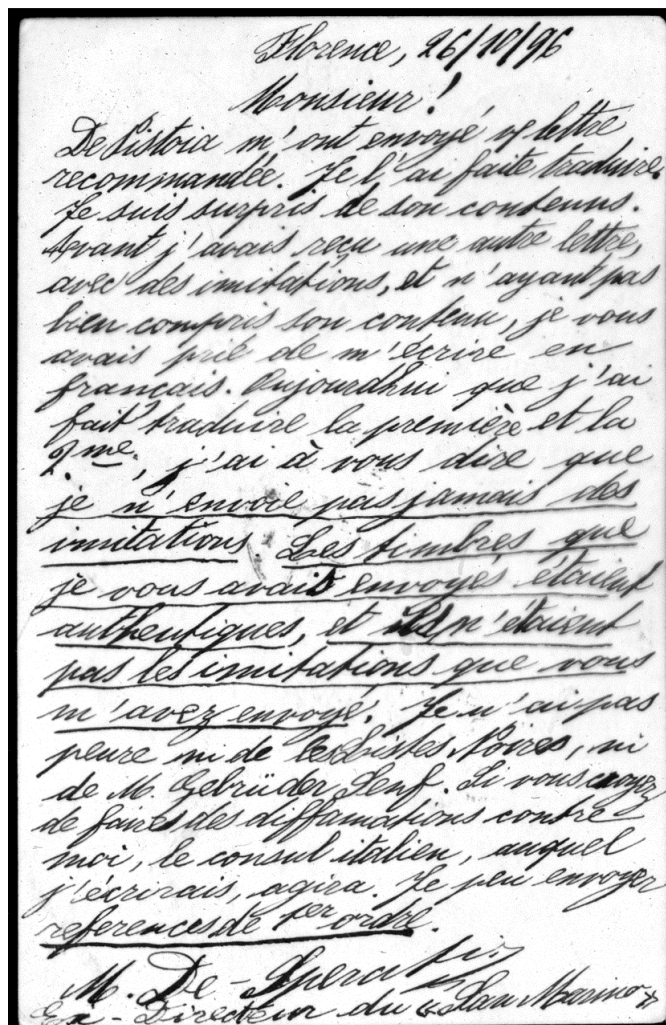
La carte suivante est écrite par le responsable du « San Marino », qui proteste contre l'accusation d'avoir vendu des timbres faux : « je n'envoie pas jamais des imitations. Les timbres que je vous avais envoyés étaient authentiques, et ils n'étaient pas les imitations que vous m'avez envoyé » Notons qu'il écrit en français. C'est la première trace d'accusation de faussaire que j'ai trouvée.

¹ C'est ainsi que s'écrivait à l'origine le nom de cette famille de faussaires. Jean l'aura transformé en « de Sperati » en France.



Carte postale recommandée du 26 octobre 1896, écrite par Sperati, le directeur du « San Marino », se défendant d'avoir envoyé des timbres faux.

« Je n'envoie pas jamais des imitations. Les timbres que je vous avais envoyés étaient authentiques... »



Les faux

Un de nos lecteurs nous a soumis des timbres qui lui avaient été envoyés par un M. de S....., de Livourne, et qui sont des faux de l'espèce la plus dangereuse.

Il y avait notamment des Gibraltar première émission, des fortes valeurs d'Erithrée, un 10 c. LA CANEA, et un Beyrouth français.

Attention aux envois de Livourne, et surtout (car aujourd'hui à Livourne, notre homme peut être ailleurs demain) aux envois dans lesquels sont cotés 5 fr. des timbres que tous les marchands sérieux sont prêts à payer 10.

L'Echo de la Timbrologie septembre 1908

Les activités de la famille Desperati sont connues et une première mise en garde est faite par l'Écho. En 1908, Jean Desperati a 24 ans, l'article de l'Écho qui traite de falsifications et de faussaires ne donne pas l'initiale du prénom. Il pourrait donc s'agir de son frère aîné, ou de l'autre.

« Celui que nous appelions dans le dernier numéro de l'Echo M. de S. de Livourne, et que ses victimes connaissent sous le nom de Sperati, opère d'une autre façon.... »

ÉDITIONS YVERT & TELLIER

NOUVEL ALBUM POUR DÉBUTANTS (N° 16)

Nous venons de terminer l'impression d'un petit Album de timbres, que nous recommandons tout spécialement aux lecteurs de l'Echo. Il compte 176 pages du format 23 x 31, renferme une quantité de reproductions de timbres et permet de classer très facilement, et d'une façon qui la met bien en valeur, une petite collection.

Il est destiné aux jeunes gens qui débutent dans la carrière philatélique, et c'est à ce titre que nous prions nos abonnés de bien vouloir le recommander dans leur entourage.

PRIX : 4 Francs

En vente aux bureaux du journal et chez tous les correspondants de l'Echo.

LES FAUX

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la planche illustrée qui accompagne ce numéro, et qui est la reproduction d'une feuille de timbres soumise à un collectionneur de Belgique.

Tous ces timbres, à l'exception de cinq, sont faux, et faux si magnifiques qu'ils nous ont paru mériter les honneurs de la reproduction.

Ce que notre photographie ne peut malheureusement pas rendre, c'est l'admirable perfection des nuances, imitées dans leurs valeurs exactes; c'est l'extrême similitude des papiers à ceux des timbres originaux; ce sont les filigranes enfin, dernière et machiavélique invention des faussaires, les filigranes qui, inimités jusqu'ici, étaient la sauvegarde des experts, et qui ont contribué à induire en erreur les premiers auxquels ont été montrés ces nouveaux produits d'un art supérieur.

Nous sommes en présence d'une véritable entreprise de timbres faux, constituée à un capital qui doit être respectable, et montée comme une maison de commerce. Ce n'est pas sans déboursier la forte somme qu'elle s'est procuré des papiers avec des CA couronne et des couronnes d'Italie en filigrane; plusieurs milliers de francs sont nécessaires pour faire fabriquer la première feuille de tels papiers. Elle a rassemblé tout un matériel de cachets oblitérants d'une importance inconcevable, et rien qu'en encres d'imprimerie de couleurs diverses a dû dépenser des sommes considérables.

Après être arrivée dans sa fabrication clandestine à une perfection presque absolue, elle s'est occupée de l'écoulement de ses produits. Et, il faut bien l'avouer, c'était ici la partie la plus difficile de sa tâche. Elle a réussi cependant à trouver des placiers; nous en connaissons deux, mais le nombre doit en être beaucoup plus grand, et il est à présumer qu'ils étendent sur le monde des collectionneurs tout entier un

réseau déjà serré de mailles d'autant plus inextricables qu'elles sont inconnues.

Le Damoiseaux, dont nous avons publié la circulaire dans l'Echo du 15 mars, en était certainement. Pour ceux qui l'ont oublié, il est bon de reproduire ici ce chef-d'œuvre de cynisme :

Givet, date de la poste.

MONSIEUR,

Ayant vu par vos annonces, que vous faites des échanges de timbres, je me permets par la présente de vous faire une proposition qui certainement vous intéressera. Vous avez certainement entendu parler de Fournier, Oneglia, Chistmann, etc., etc., éditeurs de « fac-similes » de timbres hors cours. Certaines sortes sont très bien faites et il faut être vraiment connaisseur pour pouvoir les distinguer. C'est déjà très bien d'arriver à ce résultat, mais je suis parvenu à faire mieux que cela : j'ai édité trois sortes de timbres seulement, ce n'est pas beaucoup direz-vous, mais il est préférable de faire trois sortes à la perfection, qu'une quantité d'imparfaites. La preuve que personne ne peut les reconnaître, c'est qu'à plusieurs reprises, de grands experts, marchands, etc., en ont acheté. Le grand nombre d'oblitérations différentes (22) permet d'en vendre plusieurs exemplaires aux marchands, collectionneurs, etc.

Voici ce que je vous offre :

1 pound Transvaal, vert, au prix de fr. 300 la pièce; 20 fr. par 10 pièces.

5 shilling Orange, vert, 2 fr. la pièce; 15 fr. par 10 pièces.

50 et 100 lire Italie 1906, fr. 5.00 la paire; 30 fr. par 10 paires.

Argent d'avance ou contre remboursement.

Cette offre est très avantageuse pour les échangistes, car personne ne peut contester l'authenticité de mes timbres, et les ennuis résultant de retours, sont donc évités. Si cela ne vous intéresserait pas, ayez l'obligeance de remettre la circulaire à vos amis philatélistes, mais ayez soin qu'elle ne tombe pas entre de mauvaises mains, afin que ces timbres restent toujours renommés comme bons, et cela dans l'intérêt de tous les échangistes.

Je n'ai aucun doute que vous me favoriserez d'un ordre d'essai, et, je suis persuadé que vous me demanderez des prix par 25 et 50 pièces de chaque sorte.

Dans cette attente, je vous présente, Monsieur, mes salutations distinguées.

MAURICE DAMOISEAUX,

en face de la Gare. Givet, France
jusqu'au 15 mars.

Le 15 mars, Damoiseaux a changé de résidence et probablement de nom.

Celui que nous appelions dans le dernier numéro de l'Echo M. de S. de Livourne, et que ses victimes connaissent sous le nom de Sperati, opère d'une autre façon. D'abord il fait de la réclame dans les magazines illustrés, Lectures pour Tous, Je sais tout, etc., dont les directeurs se soucient fort peu que ses

timbres soient faux ou authentiques ; puis il s'adresse aux collectionneurs dont il a vu les offres d'échange dans les gazettes philatéliques.

Sur une carte postale double, il leur écrit, ou à peu près :

Monsieur,

Je viens d'apprendre que vous vous occupez de la collection des timbres-poste, et je me permets de vous faire la suivante proposition. Comme je suis en train de liquider ma collection et mon stock, je puis vous faire sur votre simple demande un envoi à choix de bons et rares timbres très recherchés, cotés avec *énorme rabais* sur tous les catalogues.

Si mon offre ne vous intéresse pas, je vous prie de me donner si possible quelques adresses de collectionneurs qui achètent. Merci d'avance et salutations distinguées.

M. DE SPERATI.
Fermo P. — Livorno-Toscane-Italie.

Notons en passant que « Fermo P » est l'abréviation inusitée de « Fermo in posta » et que bien peu de Français savent que cela veut dire « Poste Restante », et donc que leur honorable correspondant n'a, en fait d'adresse, que celle de leur extorquer de l'argent.

Si le client mord à ce premier hameçon, il reçoit quelques jours après une feuille dans le genre de celle que nous reproduisons aujourd'hui, accompagnée du commentaire ci-dessous :

Monsieur,

J'ai reçu votre carte-postale et je vous remercie d'avoir acceptée mon offre. Ci-joint un premier petit envoi à choix : 1 feuille valant fr. 93 95, base le catalogue Yvert et Tellier 1908.

Je vous accorde la remise du 65 0/0 sur les prix marqués. Si vous retenez tout l'envoi, je vous le laisse pour francs 25 (vingt-cinq) net. Paiement par mandat de poste international.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous salue sincèrement,

M. DE SPERATI.
Fermo P. Livorno.

Et les timbres sont si beaux, l'offre est si tentante, que neuf fois sur dix, le correspondant de Sperati prend la feuille entière et envoie les 25 francs par mandat de poste internationale.

Lui retourne-t-on un timbre sur lequel on a des doutes, il ne se démonte pas pour si peu, et, payant de toupet, répond de sa plus belle encre :

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 4 courant, comme vous m'avez retourné un timbre valant 15 francs, je vous offre les restants timbres pour francs 20 (vingt) net. Paiement par mandat de poste international.

Votre expertiseur s'est trompé à l'égard de l'80 cent. de Toscane, car à l'occasion j'aurais pu vous le garantir authentique. En effet je mets rarement dans mes envois à choix à l'étranger des timbres des anciens états Italiens, car leur expertise est très difficile. Dans le cas de l'80 cent. il ya diverses nuances et des planches différentes.

Salutations distinguées.
M. DE SPERATI.
Fermo P, Livorno.

* * *

Le plus haut degré de perfection dans l'imitation a été obtenu pour les Saint-Marin. Les nuances en sont d'une exactitude absolue et l'aspect huileux du filigrane est rendu à merveille. On en a usé largement d'ailleurs : tous les bons timbres de ce pays, anciens, nouveaux, les surchargés et les taxes y ont passé. On verra par notre gravure quelle bonne figure tout cela fait.

Le 5 francs de Zanzibar est faux de toutes pièces : gravure, surcharge, oblitération. Le dessin est merveilleux : c'est seulement dans les mots J. A. SAGE INV. plus petits que ceux des originaux, qu'on acquiert la certitude de la falsification.

Les espagnols sont aussi des mieux réussis, notamment le 10 pesetas de Don Quichotte, qui ne diffère de l'authentique

que par une teinte légèrement plus brune, il est numéroté à dos : A 000,001. Il est de toute impossibilité d'expertiser ce timbre autrement que par comparaison.

Les Gibraltar sont magnifiques et leur filigrane CA couronne est une des plus belles conquêtes de l'art des faussaires. Ce sont eux cependant qui éveillent les premiers l'attention sur une feuille comme celle que nous reproduisons. Ils n'ont pas cet éclat que conservent les timbres de Gibraltar, et en général toutes les productions de l'imprimerie de la Rue, même après leur passage à l'eau ; de sorte qu'un examen même superficiel les désigne tout de suite comme suspects.

Et maintenant quelle conclusion tirer de cette nouvelle aventure ?

Toujours la même, c'est-à-dire qu'il faut se défier des grosses remises.

La concurrence des faussaires nous a fait perdre — à nous comme à tous nos confrères du commerce des timbres — beaucoup de clients : des collectionneurs qui, sur nos envois à choix prélevaient régulièrement des timbres avec une remise de 25 0/0, nous ont abandonnés quand ils ont connu les 65 0/0 des Sperati. Ils sont bien avancés ! Au lieu de la marchandise saine et loyale que nous leur vendions, ils ont mis dans leur album des produits frelatés qui jettent la suspicion sur tout le reste de leur collection.

On peut en principe affirmer que :

Tout choix offert à 60 0/0 et plus se compose presque uniquement de timbres faux.

Tout choix offert à 50 0/0 peut contenir quelques bons timbres, mais surtout du deuxième choix, des timbres mal centrés, ou édentés, des marges trop courtes, des neufs défrachés cotés au prix fort du neuf, des oblitérations illisibles au prix fort des oblitérés, etc., sans oublier les timbres dépréciés ou soldés depuis l'apparition des catalogues.

Et cela est si vrai que tous les marchands, lorsqu'on leur offre une collection, reconnaissent à première vue s'ils ont devant eux les timbres d'un monsieur qui achetait à 50 0/0. Immédiatement cette collection est dépréciée à leurs yeux de 75 0/0 car ils savent qu'ils y trouveront surtout des timbres amincis et cette marchandise qu'on appelle vulgairement « purée ».

Nous considérons également la remise de 40 0/0 comme dangereuse. Sauf en de très rares et exceptionnelles occasions, nous n'avons jamais vu un envoi à 40 0/0 qui nous donnât satisfaction complète. N'y eut-il rien à reprendre sous le rapport de l'authenticité des timbres, on pouvait toujours lui adresser les mêmes reproches qu'aux envois à 50 0/0.

Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ? Il n'est pas un marchand qui n'achète, sur le pied de 40 0/0 de remise, tous les beaux et bons timbres qu'on lui présente. Voyez par exemple le 5 lire de S^t Marin, que Sperati offre à 6 fr. 50 — 65 0/0, soit 2 fr. 25. Tous, dans le commerce des timbres, nous sommes disposés à payer ce timbre 4 fr. 50, soit avec 30 0/0 de remise, quelle que soit la quantité qu'on nous en apporte.

Pourquoi voulez-vous, bonnes gens, que M. de Sperati vous donne pour 2 fr. 25, ce qu'il peut nous vendre 4 fr. 50 avec moins de peine et moins de risques ?

Feuille N°

la Direction

Le TIMBRE Liège

N° 360
Valeur ~~4750~~ 4750



3.50

15.-

3.-

7.45

6.-

30.-

7.50

7.85



5.-

15.-

7.45

7.45

7.50

7.45

14.50

7.45



1.-

1.-

15.00

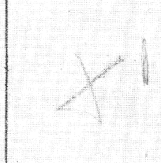
12.-

2.50

20.-

25.-

4.50



7.45

4.50

13.-

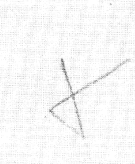
20.35

6.7

4.7

3.-

2.50



2.75

1.40

2.3

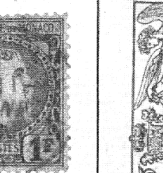
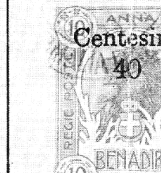
15.-

7.50

2.00

6.-

4.50



6.50

17.50

15.-

15.-

15.-

15.-

15.-

15.-

Nous irons jusqu'au bout de cette conclusion en déclarant que ce sont les grosses remises qui font le plus de tort aux timbres. Aussi avons-nous pris la décision de ne plus indiquer le pourcentage des rabais dans les annonces de l'*Echo* : il y avait là une surenchère nuisible pour tout le monde. Ce n'est pas par le plus grand rabais que doit se faire la concurrence dans notre commerce, mais par le plus bel état des timbres ; les marchands n'y perdront rien et les collectionneurs y gagneront beaucoup.

Un dernier mot : nous supplions nos lecteurs de nous signaler sans délai toutes les supercheries qu'ils pourraient avoir à reprocher à des annonceurs de l'*Echo*.

Nous avons déjà fait beaucoup pour assainir la publicité de notre journal ; nombreux sont les industriels dont nous refusons les annonces, car notre plus grand désir est que nos abonnés ne soient jamais trompés. S'il est impossible matériellement de vérifier la moralité de ceux qui nous envoient une première annonce, il est très facile de refuser l'accès de nos colonnes à ceux qu'on a pris la main dans le sac. Nous espérons, amis lecteurs, que vous n'hésitez pas à nous aider dans cette œuvre de salubrité philatélique.

CHRONIQUE

Bermudes. — Le 1 p. au type ci-dessous paraît maintenant en une seule couleur, tout en rose :



Il est accompagné d'une nouvelle valeur, le 1/4 p., qui est lilas et brun.

Colonies Anglaises. — Tous les timbres à effigie des Colonies Anglaises vont être ramenés à des couleurs uniformes ; les 1/2, 1 et 2 1/2 p. seront unicolores et aux couleurs de l'Union, c'est-à-dire respectivement vert, rouge et bleu sur papier blanc. Voici, d'après le *Colonial Office Journal*, comment seront imprimées les autres valeurs (la première couleur est celle du cadre, la seconde celle de l'effigie) :

Au-dessous de 1/4 p. noir
Timbres de 1/4 p. brun
1 1/2 p. orange
2 p. gris
3 p. violet sur jaune
4 p. rouge et noir
5 p. vert et violet
6 p. violet
7 1/2 p. jaune et violet
8 p. noir et violet
10 p. rouge et violet
1 sh. noir sur vert
1/6 sh. bleu et vert
2 sh. bleu et violet sur bleu
2/6 p. rouge et noir sur bleu
3 sh. violet et vert
4 sh. rouge et noir

Timbres de 5 sh. rouge et vert sur jaune
8 sh. vert et violet
10 sh. rouge et vert
£ 1 rouge et vert sur vert
£ 5 jaune et vert
£ 10 bleu et violet
£ 25 rouge et vert

Crète. — Les Crétois sont des gens pressés, et qui ne perdent pas de temps chaque fois qu'un événement politique rend possible une modification de leurs timbres. Le nouvel avatar de la Crète a été la cause immédiate d'une surcharge sur les deux séries poste et taxe : on y a appliqué le mot

ΕΑΑΑ

qui veut dire "Grèce".

Nous avons ainsi, d'après une communication qui nous est faite par M. Th. Champion :

TIMBRES-POSTE	TIMBRES-TAXE
1 l. brun-rouge (n. 1)	1 l. rouge (n. 1)
2 l. violet (n. 2)	5 l. — (n. 2)
5 l. vert (n. 25)	10 l. — (n. 3)
10 l. carmin (n. 3)	20 l. — (n. 4)
20 l. vert-bleu (n. 27)	40 l. — (n. 5)
25 l. bleu et noir (n. 47)	50 l. — (n. 6)
50 l. brun-clair (n. 29)	1 d. — (n. 9)
1 d. rose et bistre (n. 30)	2 d. — (n. 8)
2 d. brun (n. 8)	
3 d. orange et noir (31)	
5 d. olive et noir (n. 32)	

Etats-Unis. — Une nouvelle émission est en préparation à Washington ; elle se composera de 11 valeurs : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 50 c. et 1 dollar. On abandonne les valeurs de 2 et 5 dollars. Le timbre de 1 cent porte l'effigie de Franklin, et tous les autres celle de Washington ; l'encadrement est, paraît-il, aussi simple qu'artistique et M. Ralph, Directeur du Bureau des gravures, déclare que jamais les Etats-Unis n'ont émis une aussi belle série.

Hongrie. — La couronne de Saint-Etienne, qui sert



de filigrane aux timbres de Hongrie, change de forme. Par les deux clichés ci-contre, dont l'un représente l'ancien filigrane, et l'autre le nouveau, on peut facilement apprécier la diffé-



rence.

Le journal de MM. Senf frères annonce que jusqu'ici le 5 heller seul lui a été signalé avec la couronne nouvelle. Il n'est pas douteux que toutes les valeurs y passeront.

Levant. — BUREAUX ITALIENS. — Avec la surcharge LEVANTE 1 PIASTRA, le 25 c. espresso est en cours à Constantinople.

Suisse. — Les timbres-taxe de 10, 20 et 50 c. paraissent avec le nouveau filigrane.

— La *Schweizer Briefmarken-Zeitung* signale les retouches suivantes qui ont été faites à la planche des nouveaux timbres, après le tirage du 40 c. :

Dans le 40 c. la tête de l'Helvetia est teintée de la couleur du fond, dans les autres valeurs elle est blanche.

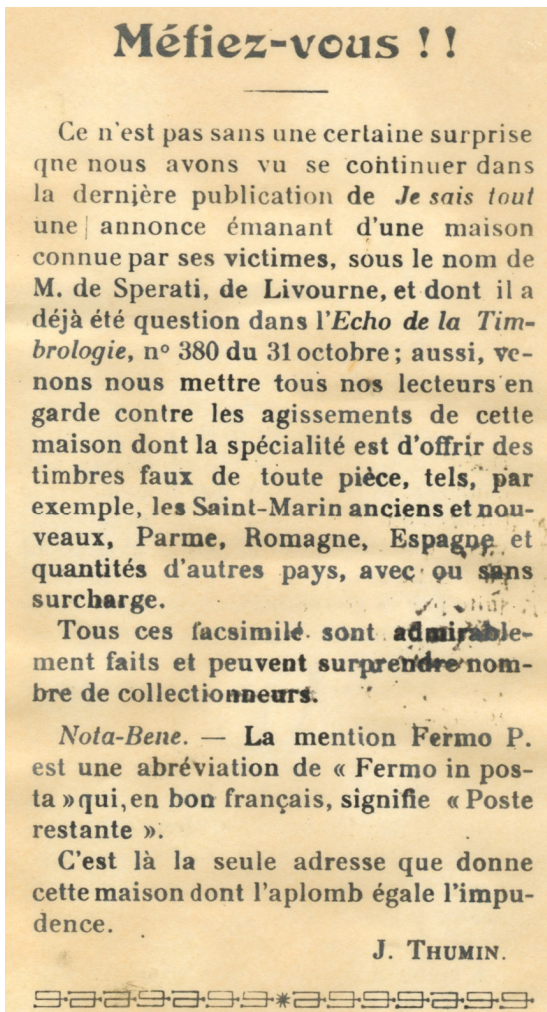
Le 40 c. est signé L'Eplattien sur le rocher, les autres valeurs C. L.

La colline devant le genou de l'Helvetia est ombrée de droite à gauche au lieu de gauche à droite.

Sur l'épaule droite les ombres sont horizontales au lieu de verticales.

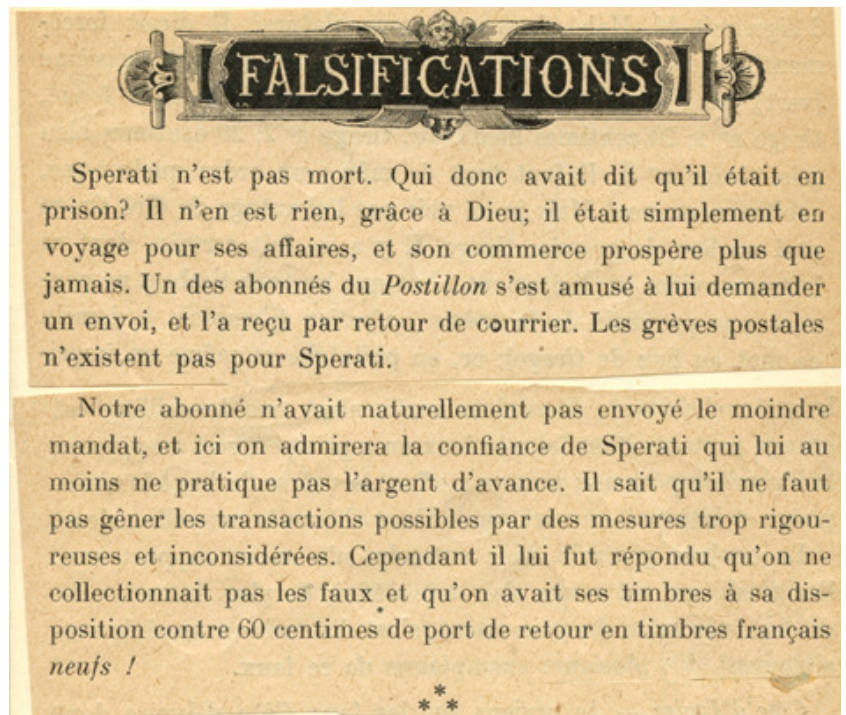
Les feuilles de chêne sur l'épée sont placées différemment et les ombres devant le bras droit et sur le rocher au-dessus de TIA ont été diminuées.

Mais l'Écho n'est pas la seule revue philatélique à mettre en garde ses lecteurs. A l'époque, de nombreux négociants éditent une revue, un catalogue. C'est ainsi qu'ils peuvent proposer à leurs clients les dernières nouveautés, leur offrir les timbres qu'ils viennent d'acheter et les tenir informés de la vie philatélique. La Presse est le moyen de communication le plus simple, le plus économique et le plus rapide. Les collectionneurs reçoivent ainsi chaque mois des propositions diverses.



Revue Philatélique Française, janvier 1909

«...une annonce émanant d'une maison connue par ses victimes, sous le nom de M. de Sperati, et dont il a déjà été question dans l'Écho de la Timbrologie, n° 380 du 31 octobre... »



Le Postillon, A. Montader, 1909

« Sperati n'est pas mort. Qui donc avait dit qu'il était en prison ?... »

Il est établi que le nom de Sperati (ou Desperati ou de Sperati, au choix) est celui d'un faussaire. Il est certain qu'en 1896 ce ne peut être Jean mais un de ses frères aînés.

Au début du XX^e siècle, tout laisse à penser qu'il s'agit bien de celui qui à partir de 1946, alors qu'il est poursuivi comme faussaire, voudra faire croire que son but n'a été que de mettre en évidence l'incompétence des experts.

J. Sperati a suivi les traces familiales, mère et frères. Il a utilisé des techniques de reproduction et d'imprimerie très connues à son époque qu'il a adaptées à son entreprise d'escroquerie.

LES PLAIES VIVANTES

Un monsieur brun, jeune, très élégant, d'allure sympathique, entre dans le magasin d'un marchand de Paris.

— Monsieur, dit-il avec un fort accent italien, êtes-vous acheteur de timbres rares? En voici de très beaux de Saint-Marin 1903 et d'autres d'Islande, le 16 jaune, le 40 vert. Si vous voulez profiter d'une bonne occasion, vous ne pouvez pas trouver mieux. Je fais 75 % de rabais sur les catalogues.

— Garantisiez-vous l'authenticité de vos timbres?

— Je ne le garantis pas, mais mes timbres sont tellement bien faits que vous trouverez facilement à les vendre.

— Je vois, Monsieur, que vous vous trompez grossièrement à mon égard. Savez-vous que vous me proposez, tout simplement, de vendre des timbres faux?

— Oh! des fantaisies, de simples *fann-tazies*, vous pouvez avoir des clients qui marchandent, qui ne veulent pas payer le prix pour avoir des timbres authentiques, ils se contentent de fantaisies. Et puis en les revendant comme bons, ils peuvent gagner un peu d'argent et ça fait toujours plaisir. Je puis, si vous le désirez, travailler pour vous exclusivement.

— Je vous en prie, Monsieur, inutile d'insister davantage, vous perdez votre temps. Je trouve votre œuvre néfaste pour le commerce dont je vis et je ne puis vous souhaiter qu'une chose, c'est que partout l'on vous fasse le même accueil que chez moi.

Sur ce, De Sperati, car c'était lui, prit la porte et disparut.

Cet individu, tristement célèbre, n'est pas le seul à sévir dans Paris à l'heure actuelle. Un gros monsieur, âgé de 35 ans environ, très brun, nez fort, affligé d'un accent allemand déplorable, disant se nommer Geffroy et habiter, 23, avenue Niel, où il est totalement inconnu, ou encore au select Hôtel Ritz, où on ne le connaît pas davantage, demande à compulser les carnets de timbres rares. Tout en feuilletant les carnets, ses doigts paresseux, folâtraient entre les feuillets déjà tournés. Il fait une commande pour la forme et, sous un prétexte quelconque n'emporte pas les timbres qu'il a choisis ostensiblement, après son départ, on constate le plus souvent la volatilisation subite de quelques bonnes pièces.

Revue Française des Collectionneurs, novembre 1909

Sperati acquitté

Le tribunal de Forli — (pourquoi : de Forli ?) — a acquitté les Sperati, ces parfaits imitateurs dont nous racontâmes, en leur temps, les exploits. Les juges italiens n'ont pas pris au sérieux dame Philatélie et leurs considérants reflètent les sourires qu'ils ont eus pour « ce passe-temps de gamin » qu'est la collection de timbres.

Cela ne fait pas l'affaire de la *Revista del Francobollo* dont le rédacteur écrit :

« A noi sembra che un magistrato non dovrebbe prendere tanto alla leggera uno studio così importante come la filatelia, e riteniamo che con altri criteri dovrebbero essere giudicati i fabbricanti e spacciatori di francobolli falsi per collezione ».

C'est évident. Et il faut espérer que la jurisprudence établie récemment par le tribunal de la Seine portera un jour ses fruits bienfaisants jusque chez nos voisins.

L'Écho de la Timbrologie, 15 février 1910

Je n'ai pas exploité les revues postérieures, mais il doit être possible de trouver, ça et là, d'autres traces des activités de Sperati.